



Avec Jean-Luc Mélenchon LA FORCE DU PEUPLE

à l'Assemblée Nationale

ous sommes aujourd'hui rassemblés pour **prolonger l'espoir qu'a** fait naître Jean-Luc Mélenchon arrivé en tête dans cette 5ème circonscription, Comme vous avez pu le constater deux candidats socialistes recyclés chez Macron, Nelly Frontanau et Olivier Gaillard se chamaillent cette paternité. Face à leur projet de suppression de 120 000 fonctionnaires, la poursuite du démantèlement du code du travail, de la retraite et de la sécurité sociale, le développent des précarités nous sommes déterminés à devenir une force de résistance en portant les vertueuses et légitimes exigences du programme « L'avenir en commun » de Jean-Luc Mélenchon. Notre choix, c'est le partage des richesses et l'emploi, les solidarités et les services publics, la culture et l'éducation, une transition écologique et énergétique efficiente, des productions agricoles locales et raisonnées (et bio), un aménagement du territoire maîtrisé et partagé. C'est le choix de l'humain contre celui de la finance.

Face à un Président de la République qui veut d'autorité imposer sa politique de régression par ordonnance, nous voulons instaurer la 6ème République pour rendre le citoyen acteur des décisions que nous prendrons, avec éthique et transparence.

Nous appelons au rassemblement de tous ceux qui se sont retrouvés dans le vote de Jean-Luc Mélenchon, des électeurs socialistes et écologistes, de tous ceux qui ont manifesté leur refus des politiques d'austérité.

Les conditions existent dans cette 5ème circonscription pour faire élire un député d'une gauche ressemblée et résistante, résolument anti-libérale L'heure n'est plus à la dispersion, ni à l'indécision mais au choix gagnant, celui qui conduira la force du peuple, la vôtre comme la nôtre, à l'Assemblée Nationale.

Jean-Michel SUAU

Conseiller départemental

Issu du monde du travail

Salarié dès l'âge de 15 ans, j'ai travaillé dans de nombreuses entreprises alésiennes de la métallurgie. Issu du monde du travail, je fus aux côtés de Jean-Luc Mélenchon lors de la bataille contre la loi Macron-El Komri.

Aujourd'hui, Conseiller départemental d'Alès 1 avec Geneviève Blanc EELV, je pilote activement les politiques sociales qui accompagnent chaque gardois dès la naissance et tout au long de leur vie. Lors des élections présidentielles, comme 420 élus communistes, j'ai parrainé, Jean-Luc Mélenchon afin qu'il puisse être candidat à cette élection. C'est donc légitimement qu'avec Jean-Michel Andriuzzi, maire « Insoumis » de Montpezat, je souhaite vous soumettre nos candidatures. Et ce, pour faire élire, dans cette 5ème circonscription, un député de la gauche authentique celle de l'intégrité des convictions et de la défense des citoyens.

Jean-Michel ANDRIUZZI

Maire de Montpezat

Actif de l'insoumission

Cadre Ingénierie Industrie Chimique, maire de Montpezat, Vice-Président Communauté de Communes Pays de Sommières, je fus le premier maire du Gard à avoir parrainé Jean-Luc Mélenchon. Militant de gauche de la première heure, j'ai pris une part active dans la création du groupe d'appui des Insoumis dans la Vaunage lors de l'élection présidentielle. Pour faire écho aux rejets des divisions, et soucieux du rassemblement indispensable des candidatures de gauche, avec mes amis nous avons décidé de faire équipe avec Jean-Michel Suau. A ses côtés, je compte défendre, déterminé, les valeurs de l'avenir en commun avec pour mot d'ordre : « Ne donnons pas les pleins pouvoirs à Emmanuel Macron, rassemblons-nous!»

Candidatures soutenues par des

INSOUMIS de la 5^{ème} circonscription



NOTRE AVENIR EN COMMUN se construit aujourd'hui

RURALITÉ/AGRICULTURE

préserver l'intégrité de nos territoires

- ➤ Sauvegarde de l'abattoir du Vigan comme celui d'Alès, dans le respect de la souffrance animale, pour **optimiser la gestion locale de la production**.
- ▶ Privilégier la **pratique des circuits courts**, synonyme d'une économie circulaire solidaire et d'une dynamique rurale.
- ➤ Soutenir l'agriculture raisonnée et bio avec la suppression d'intrants chimiques et avec une politique foncière permettant la préservation des terres agricoles et l'installation de jeunes agriculteurs.

SERVICE PUBLIC

l'égalité des chances des citoyens et des communes

- ➤ Suppression de la loi NOTRe qui contraint les communes à s'agglomérer dans de grandes métropoles, réduit les dotations aux communes et éloigne du lieux de décision les habitants.
- Développement de la vitalité rurale par le maintien et le développement des services publics (gendarmerie, école, transport, communication) et l'extension aux services de la petite enfance et des personnes âgées.
- ▶ Favoriser l'accès aux soins pour tous avec le développement des Centres de Santé pluridisciplinaires.
- ▶ Donner les moyens financiers pour une santé de qualité et de proximité à l'hôpital public (Alès, Ponteil, le Vigan, Nîmes).

EMPLOI / ÉCONOMIE

une volonté politique appuyée, des mesures fortes

- ► SMIC à 1800 € brut et augmentation des salaires de 23%.
- ▶ Réduction du temps du travail à 32 h.

- Rétablissement de la retraite à 60 ans pour favoriser l'emploi des jeunes.
- ▶ Création d'une sécurité sociale professionnelle assurant à chacun un parcours associant formation et emploi tout au long de la vie pour éradiquer chômage et précarité.
- ➤ Valorisation de la filière bois et des énergies renouvelables, sources d'emplois et d'économies locales et non délocalisables.

TRANSITION ÉCOLOGIQUE

des mobilités durables... aux énergies renouvelables

- ▶ Réouverture de la ligne SNCF **Alès/Bessèges** et du **Cévenol** de Clermont-Ferrand à Marseille.
- Protection et préservation des **ressources en eau** (ex : bois de Lens).
- ▶ Développement des productions d'énergies renouvelables et opposition à l'exploitation des gaz de schistes.

CITOYENNETÉ

intégrité, transparence et démocratie participative

Nos engagements:

- ▶ Non au cumul des mandats : Député, Jean-Michel Suau démissionnera de son mandat de conseiller départemental.
- ▶ Transparence et citoyenneté: nous tiendrons régulièrement des réunions afin d'associer et d'informer de notre activité parlementaire à l'Assemblée Nationale et sur le terrain de la 5ème circonscription.
- ▶ Enveloppe parlementaire : nous vous associerons au travers d'un jury composé de citoyens volontaires pour sélectionner et répartir la réserve parlementaire aux associations et aux communes.

Ils vous appellent à voter JEAN-MICHEL SUAU et JEAN-MICHEL ANDRIUZZI

Les premiers signataires :

Patrick Malavieille, Maire et Conseiller départemental du canton de la Grand'Combe • Jean-Luc Gibelin, Vice-Président de la Région Occitanie délégué au transport • Cathy Chaulet, Conseillère départementale du canton de Rousson • Isabelle Fardoux-Jouve, Conseillère départementale du canton de la Grand'Combe • Jacky Valy, Conseiller départemental du canton de Rousson • Sylvain André, Maire de Cendras • Eric Maubernard, Maire de Saint-Jean-du-Pin • Bernard Clément, Maire de Domessargues, Président de l'ADECR • Raymond Pamboutzoglou, Maire de La Vernarède • Carole Nardini, 1ère Adjointe, Christophe Crespy, 2ème Adjoint, Ludovic Ribière, 3ème Adjoint, Didier Lecourt, 4ème Adjoint, Mairie de Montpezat • Laurent Alvarez, Conseiller municipal de Fons-Outre-Gardon • Ghislaine Soulet, Conseillère municipale et Conseillère communautaire d'Alès Agglo • Mireille Jullien, Conseillère municipale d'Alès • Jean-Michel Gagnevin, Adjoint au maire de Cannes et Clairan.

Adressez vos dons à Michel Calvin, mandataire financier de Jean-Michel SUAU

🚮 Jean-Michel Suau 2017 • PERMANENCE ÉLECTORALE : 30 rue Beauteville • 30100 Alès • Tél. : 06 40 54 03 40

Candidatures soutenues par des



